

Action Santé Femmes :

agir ensemble pour la santé des femmes dans le monde



A. BENBASSA*
propos recueillis par B. de ROCHAMBEAU**

Action Santé Femmes œuvre en faveur de l'amélioration des conditions d'accès aux soins gynécologiques et obstétricaux des femmes les plus vulnérables dans le monde. Le docteur André Benbassa, Président de l'ASF, nous expose ses actions prioritaires dans les pays en voie de développement.

B. de R : Docteur Benbassa, pouvez-vous nous présenter l'ASF en quelques mots ?

A. B : L'ASF a été fondée en 2015 par des médecins, sages-femmes et professionnels de santé investis depuis plus de 20 ans dans différentes organisations humanitaires. Nous intervenons à 3 niveaux : la formation et l'accompagnement des professionnels de santé locaux, l'éducation et la sensibilisation des populations et l'aide médicale d'urgence.

B. de R : Combien de missions sont organisées chaque année ?

A. B : Nous intervenons dans 8 pays et chaque année c'est plus de 15 missions qui sont menées sur le terrain. Le nombre de missions est variable selon les pays. Par exemple, le plus gros des missions s'effectue au Tchad où 4 à 6 missions sont organisées chaque année, principalement à Moundou et à Abéché. On compte également deux missions à Madagascar, une mission au Népal, deux ou trois missions en République Dominicaine du Congo et deux missions en Haïti. Nous appuyons notamment le docteur Mukwege, Prix nobel de la Paix, dans sa maternité de Panzi. Nous souhaiterions d'ailleurs l'accueillir en tant qu'invité d'honneur au 4^{ème} colloque que nous organisons au Sénat le 16 septembre 2019 et qui aura pour thème "Femmes et conflits armés".

B. de R : Quels sont les besoins prioritaires sur place ?

A. B : Nous participons à la formation du personnel soignant local pour une meilleure prise en charge des futures mamans, en transmettant nos connaissances et compétences et en perfectionnant les pratiques médicales afin de former des équipes qualifiées et préparées aux situations des plus simples aux plus complexes. Sur place, les sages-femmes ont parfois des connaissances mais elles ont besoin à la fois de matériel et d'une mise à jour des connaissances adaptées à leur pays. Par exemple, l'échographe qui est un outil majeur dans notre pays, pour le diagnostic anténatal, ne l'est pas dans les pays en voie de développement. Là-bas cet outil est utile notamment en cas d'hémorragie (GEU, fcs et surtout placenta praevia, etc.) c'est-à-dire toute situation où la femme peut perdre la vie en la donnant. On pourrait penser que le désir des pays en voie de développement est de faire "comme" les pays occidentaux, ce qui est vrai, faire toujours mieux. Mais la réalité c'est que notre société est dotée d'outils et de compétences extrêmement performants qui n'ont pas le même intérêt pour ces populations, pour lesquelles l'important est d'abord ne pas perdre la vie !!

*Gynécologue obsétricien, Président d'Action Santé Femmes

** Gynécologue obstétricien, Président du SYNGOF, co-Président du BLOC

Une autre part importante de nos missions est de participer à l'éducation sexuelle et à la santé reproductive des femmes, à leur éducation notamment à la contraception et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles, celles-ci pouvant mener à une stérilité. Il faut apprendre aux femmes comment ne pas subir une grossesse mais au contraire faire en sorte que cette grossesse soit désirée. Et pour cela, je ne vois pas autre chose que la contraception. Nous accompagnons et conseillons les mamans sur les comportements à adopter lors de la grossesse et sur les soins à prodiguer à leurs enfants. Nous soutenons les centres médico-sociaux de base (CSB) permettant l'accès à des soins complets (en dehors de la césarienne).

Nous faisons également du "compagnonnage", la meilleure façon à notre sens pour aider les maternités à réaliser leur activité dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

De l'amélioration de la couverture sanitaire à l'accessibilité aux soins adaptés, nous mettons en place, selon les pays, des consultations gynécologiques et obstétricales, des suivis de grossesse, et parfois, notamment au Tchad, nous enseignons par compagnonnage la chirurgie réparatrice comme la chirurgie des fistules. A Madagascar, dans la région de Toamasina, nous avons mené une campagne de dépistage du cancer du col par une méthode simple : "le see and treat" et aussi par les test HPV. Plus de 2000 femmes ont bénéficié de cette campagne et 9 cancers ont été découverts dont certains traités, pas tous malheureusement, par manque d'argent. Rien n'est gratuit là-bas !

B. de R : Comment fonctionne l'ASF ? Combien de personnes partent en mission ?

A. B : Nous comptons une cinquantaine de volontaires, gynécologues obstétriciens et sages-femmes, qui partent en activité chaque année.

Notre ONG fonctionne avec une salariée et un bureau composé de 5 membres.

Les fonds proviennent d'institutions comme l'AFD (Agence française de développement), Expertise France, l'IRD (Institut de recherche pour le développement), parfois des ambassades, des entreprises et des personnes privées. Nous travaillons également avec des partenaires comme d'autres ONG qui ne sont pas spécifiquement axées sur la santé des femmes.

B. de R : Comment peut-on devenir volontaire à l'ASF ?

A. B : C'est le Professeur Henri-Jean PHILIPPE, Secrétaire général de l'ASF, qui organise les missions à la demande de chaque pays, avec l'accord des autorités gouvernementales.

Les médecins qui veulent rejoindre nos équipes peuvent trouver les informations sur notre site internet : <http://www.actions-sante-femmes.org/10085-faire-un-don.htm>

Le préalable est d'être adhérent à l'ASF. Il faut envoyer une lettre pour expliquer ses compétences et ses motivations pour faire de l'humanitaire.

Faire de l'humanitaire est une démarche personnelle qui est gratifiante mais c'est un engagement. On n'est pas humanitaire par hasard. On doit aussi faire preuve de bienveillance et d'humilité.

Nous veillons à ce que les volontaires soient réellement en capacité de faire de l'humanitaire. Nous faisons ce que nous appelons un "check in" et un "check out" : avant le départ, nous expliquons comment va se dérouler la mission. Au retour, le volontaire nous dit comment il a vécu sa mission. Le retour sur expérience est très important. En outre, il doit rendre un rapport exhaustif de la mission dont il a été " le référent".

B. de R : On peut également soutenir votre action en devenant adhérent ?

A. B : Vous pouvez devenir adhérent en remplissant un bulletin d'adhésion et en versant une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le Conseil d'administration. Cette cotisation peut bénéficier de la réduction d'impôts prévue dans le code général des impôts. En tant qu'adhérent vous participez à la vie et à la réalisation des objectifs de l'ONG. Les membres adhérents à jour de leur cotisation sont éligibles au Conseil d'Administration. Ils ont une voix délibérative dans les conditions prévues à l'article 13 du statut. Les membres adhérents peuvent être membres adhérents-donateurs s'ils apportent un soutien financier supplémentaire. Dans ce dernier cas, l'ensemble de la somme versée à l'ONG bénéficiera de la réduction d'impôt sur le revenu.

<http://www.actions-sante-femmes.org/10096-adherer.htm>